

Zones dédiées à l'activité économique : repérage et caractérisation

Commission consacrée au
développement de l'information sur
l'occupation des sols



La consommation d'espace est un des principaux enjeux environnementaux en région Pays de la Loire

Repérer les zones dédiées à l'activité économique

- Pour mesurer leur poids
 - Dans l'économie : nombre d'établissements, emplois ?
 - Sur le territoire : quelle consommation d'espace ?
- Pour éclairer les questions
 - Comment se sont développées ces zones au cours du temps ?
 - Dans quels espaces ?
 - Est-ce que la consommation d'espace s'accompagne d'une création ou d'un déplacement d'emploi ?
- La réalité étant plus complexe

Pas de répertoire national des zones d'activités

L'intuition de départ :

- L'appariement des données Sirene et fichiers fonciers doit permettre d'éclairer le sujet

Les fichiers fonciers permettent de connaître :

- pour une parcelle sa vocation économique et l'artificialisation qui y est liée

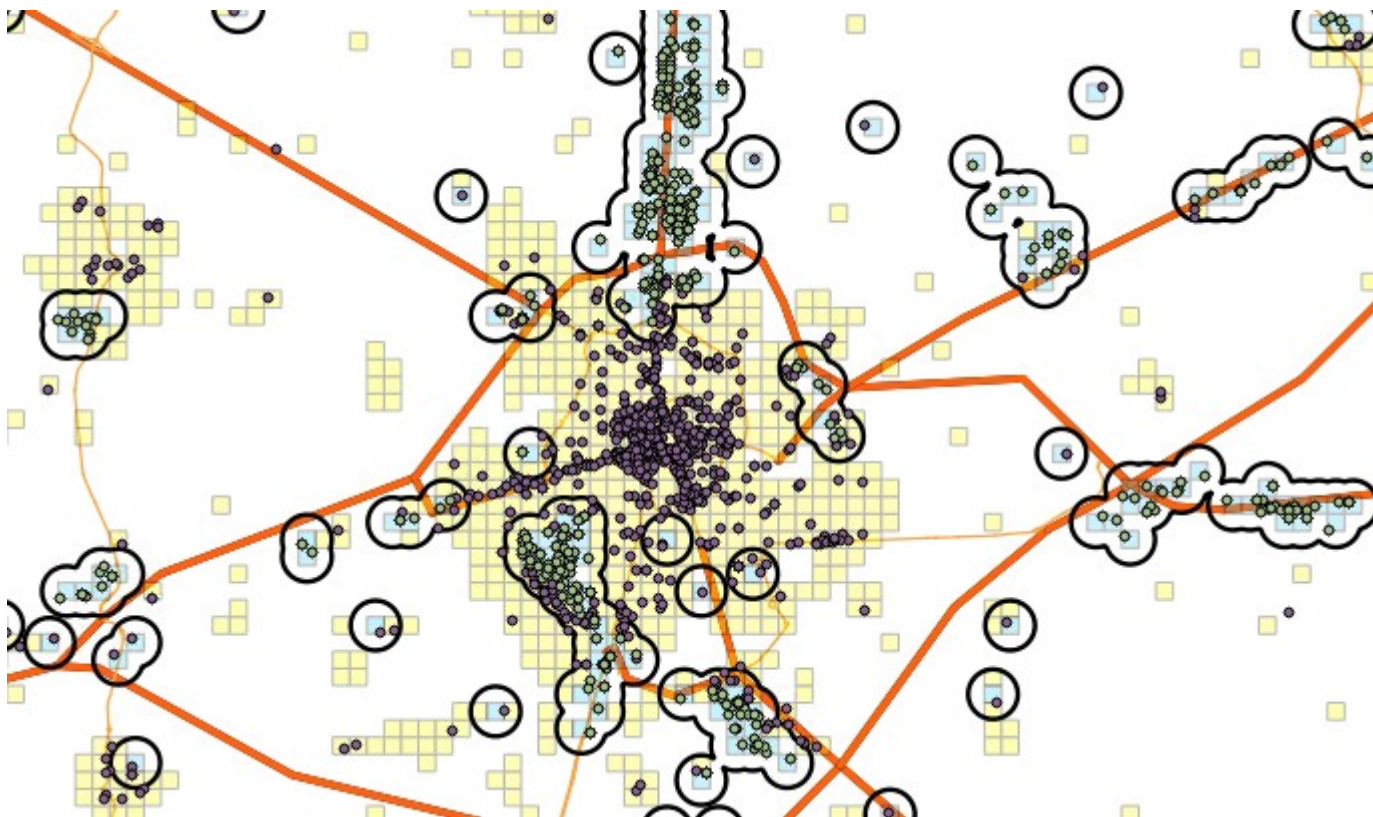
Le répertoire Sirene permet d'identifier :

- les concentrations d'entreprises, de suivre les entreprises dans le temps et leur géolocalisation

Repérage de zones dédiées à l'activité économique, en dehors des zones d'habitat

- élimination des zones mixtes habitées (centre-ville)
- passage par des carreaux de 200 mètres de côté
 - **superposition des carreaux regroupant des établissements et des carreaux de population**
 - **élimination des carreaux mixtes : établissements et habitat**
 - **conservation des seuls carreaux regroupant des établissements**
- agrégations de carreaux contigus
 - **agrégation de carreaux contenant des établissements, contigus ou séparés par un seul carreau vide**
 - **constitution de zones de tailles variables**

Visuel avec des points (établissements) dans des carreaux (en bleu), en lien avec des carreaux de population (en jaune)



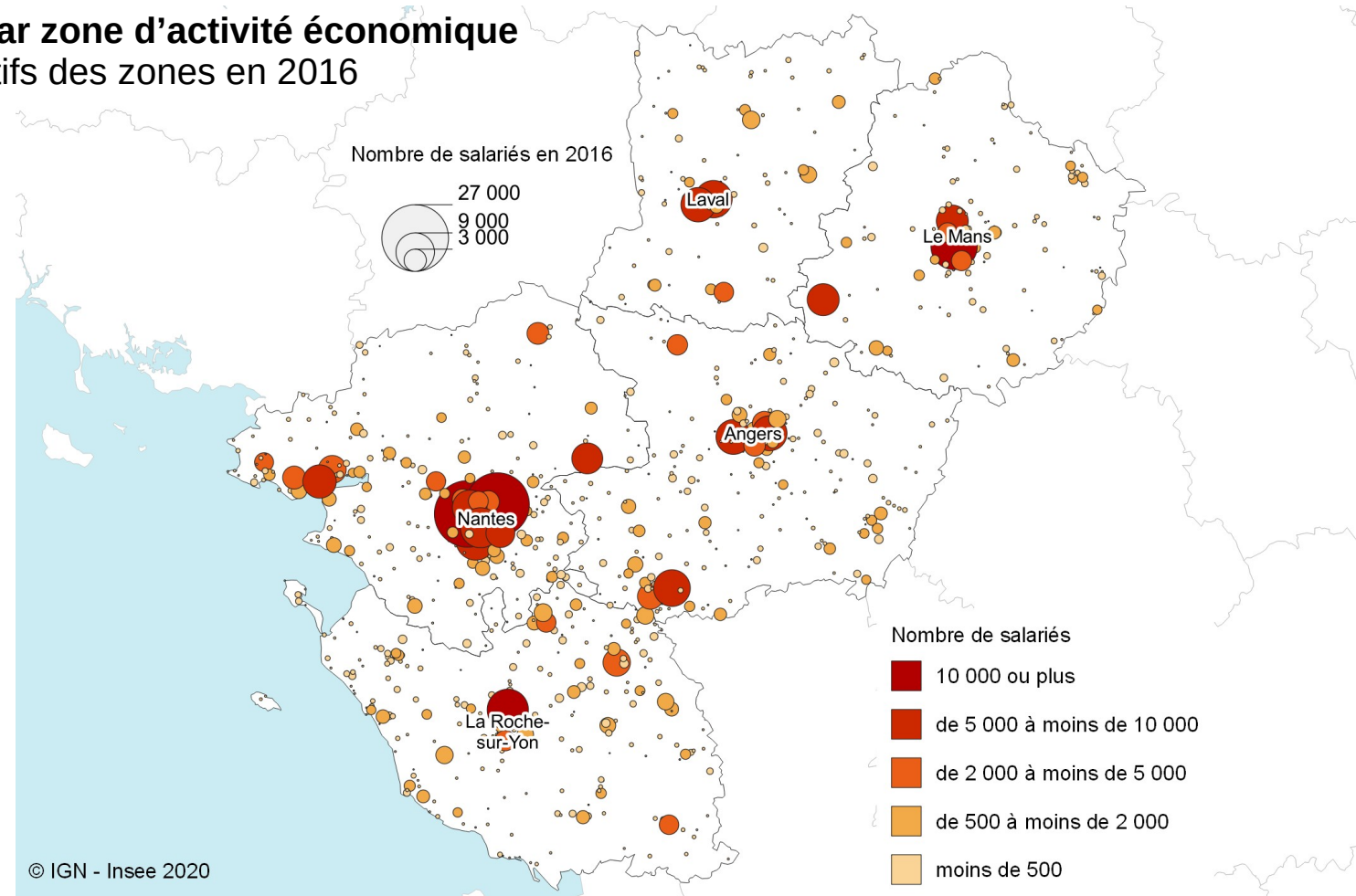
Repérage de zones dédiées à l'activité économique, en dehors des zones d'habitat

- seuils fixés pour couvrir l'ensemble des zones connaissant une concentration minimale
 - au moins 3 établissements
 - au moins 10 salariés
- affectation des surfaces des établissements par la Dreal
 - mobilisation des fichiers fonciers de la DGFiP (Majic)
 - appariements géographiques des parcelles économiques par intersection avec les zones de carreaux regroupant des établissements

Comparaison pour la Roche-sur-Yon (département 85) des zones d'activité « de fait » (en bleu) avec les zones « de droit » en rose (source ville de la Roche-sur-Yon)



Répartition des salariés par zone d'activité économique dans les établissements actifs des zones en 2016



Mobilisation de nombreuses variables

- Nombre d'établissements actifs et nombre d'emplois dans la zone au 01/01/2016
- Activité dominante de la zone (en fonction du nombre de salariés)
- Année d'implantation de l'établissement le plus ancien/récent
- Surface des parcelles économiques associées aux zones
- Commune principale d'implantation et l'EPCI d'appartenance
- Part des transferts d'établissements provenant de la même commune, du même EPCI

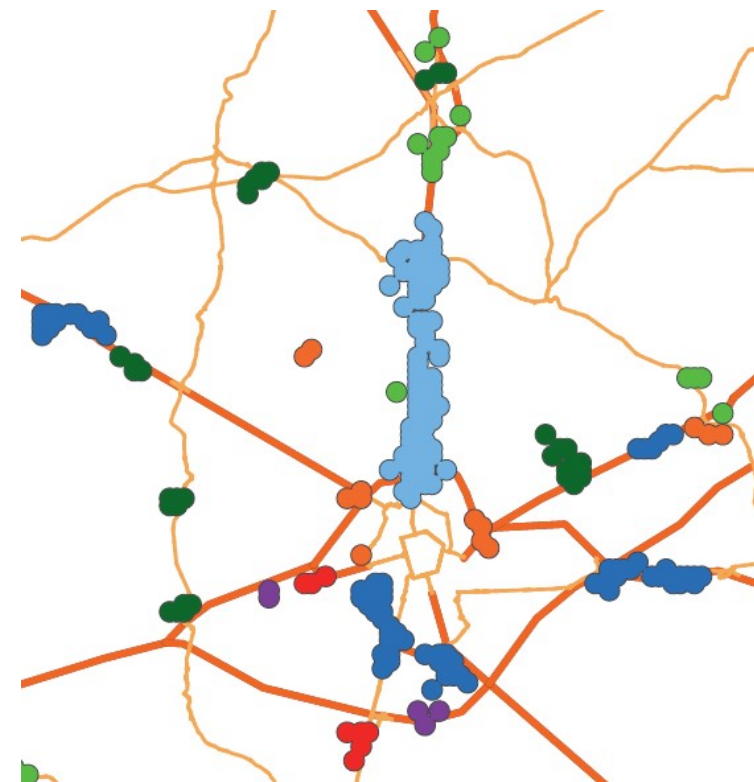
Détermination de l'activité économique dominante des zones

- basée sur la répartition des effectifs salariés
- plusieurs étapes pour aboutir à une nomenclature détaillée

À La Roche-sur-Yon,
de nombreuses zones sur l'axe nord
(D763 sur 8 km)

Construction d'une typologie des zones

- les très grosses aux activités diversifiées
- groupe des deuxièmes plus grandes, de taille intermédiaire
- zones de plus petite taille organisées autour d'un établissement, souvent industriel
- zones de petite taille, profil le plus nombreux - avec une dominante (construction, industrie, commerce et service)
- zones de petite taille, deuxième groupe le plus nombreux – zones commerciales
- zones de petite taille - services
- zones de petite taille - transport logistique entreposage



Insee Analyses

Pays de la Loire



N° 80

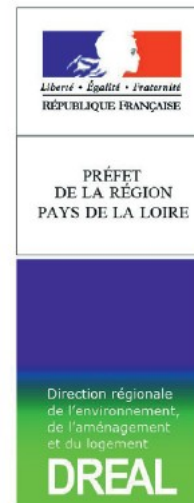
Mai 2020

Une croissance continue de l'espace dédié à l'activité économique

En 2016, dans les Pays de la Loire, 900 zones dédiées à l'activité économique regroupent 430 000 salariés du privé, et recouvrent 29 000 hectares. Ces zones occupent 1 % de la surface régionale et continuent de solliciter des sols pour leur expansion, questionnant l'objectif de réduction de l'artificialisation des espaces agricoles, naturels et forestiers et celui de « zéro artificialisation nette » du plan gouvernemental sur la biodiversité. L'affectation de nouveaux sols intervient surtout suite à des créations ou transferts d'établissements. En effet, les activités économiques ont tendance à s'implanter en périphérie des villes, avec la volonté de se développer ou en raison de la pression foncière. Dans la plupart des cas, ces déménagements se font sur de courtes distances.

Sonia Besnard, Christophe Fouchard, Insee
Maël Theulière, Dreal

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4488557>

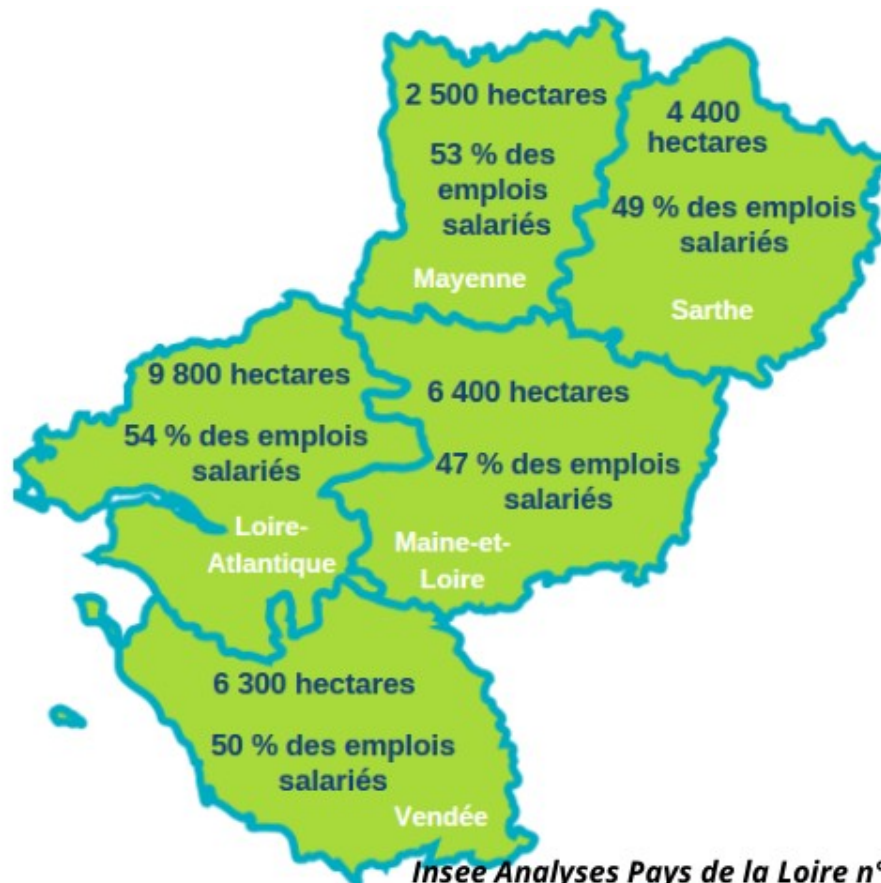


29 000 hectares dédiés à l'activité économique
➔ **1 % de la surface régionale**

430 000 salariés du privé
➔ **51 % des emplois salariés du privé**

21 000 établissements du secteur privé
➔ **29 % des établissements du secteur privé**

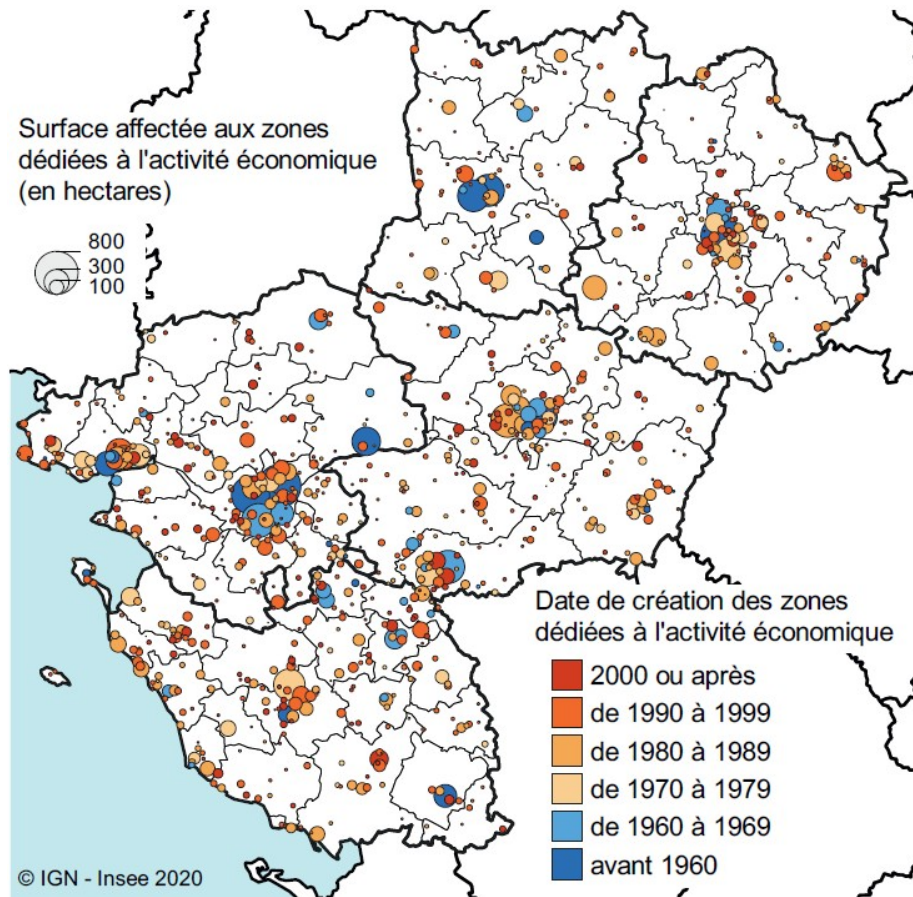
Données au 1er janvier 2016



Insee Analyses Pays de la Loire n°80 - mai 2020

UN DESSERREMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À PARTIR DES ANNÉES 1970

Surface affectée aux zones dédiées à l'activité économique et date de création des zones



Un essor important des zones dédiées à l'activité économique depuis les années 1950

- Le développement de ces zones s'accompagne d'une consommation d'espace dans tous les territoires
- Attirant les entreprises, ces zones contribuent à la vitalité économique de la région
- La modération foncière est souvent opposée au fait d'offrir de l'emploi sur le territoire

Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



Nathalie CLOAREC

Cheffe du service études et diffusion

Insee Pays de la Loire